

Foire aux questions Bioéthanol :

Questions	Réponses à l'utilisateur
L'éligibilité	Installation d'un boîtier homologué répondant à l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence ou motorisation hybride par une entreprise habilitée et pour les particuliers propriétaires.
Objectifs de l'aide	<p>1 - Améliorer le pouvoir d'achat des ménages : La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) est moins élevée 0,11 €/l au lieu de 0,63 €/l et donne comme prix à la pompe de 0,6 €/l au lieu de 1,4 €/l</p> <p>2 - Réduire la pollution de l'air liée aux déplacements quotidiens</p>
Où trouver la liste des garages habilités ?	<p>https://www.flexfuel-company.com/garages-partenaires http://www.biomotors.fr/les-centres-de-montage/ Ces deux listes sont évolutives.</p>
Dois-je faire installer le kit en Région ?	L'utilisateur peut choisir l'installateur de son choix dès lors que ce dernier est habilité.
Je dispose de deux véhicules essence susceptibles de pouvoir être équipés du système de conversion au bioéthanol. L'aide pourrait-elle être versée pour les deux véhicules si les deux cartes grises sont à mon nom et même si l'un des véhicules est utilisé principalement par mon épouse (assurance à son nom) et l'autre utilisé par moi-même (assurance à mon nom).	La délibération ne limite pas le nombre de véhicules aidés par foyers, ni d'ailleurs par personne. Il est possible d'apporter une aide à chacun des 2 véhicules.
Est-ce que l'éthanol va abîmer mon véhicule ?	<p>Le carburant Bioéthanol est un carburant sec alors que l'essence est grasse d'où un effet décapant qui risquerait de boucher les injecteurs. Conséquence : Débris du décapage des canalisations, fond de réservoir et usures des durites. A moyen terme : changement du filtre à carburant pour un coût de 10 € / 20 € aux premiers pleins et au bout de 5 000 kms A long terme : Risques d'avarie de type usure prématurée des durites, des joints de culasse.</p>
A quoi sert le boîtier ?	Afin de permettre à un véhicule de fonctionner au bioéthanol, un boîtier de conversion est indispensable. Il sert à modifier le ratio air/carburant = calculateur de gestion d'injection.
Pourquoi n'avez-vous pas accepté les véhicules jusqu'à 14 chevaux comme le permet la loi ?	Il s'agit d'un choix politique de limiter les catégories de véhicules concernés.
Je peux faire installer le boîtier chez n'importe quel garagiste ?	L'installation d'un dispositif de conversion ne peut être effectuée que par un installateur habilité par un fabricant homologué.
Je peux acheter un boîtier sur internet ?	Non, le fabricant doit être homologué et répondre à l'arrêté du 11 novembre 2017.
Quel est le prix moyen d'un kit de conversion E85 ?	Entre 600 et 1 500 euros.
D'où vient le bioéthanol ?	<p>C'est un Biocarburant produit en région, à partir de céréales ou de betteraves à sucre soit issu de matière première végétale et non du pétrole (Transformation du sucre contenu dans les végétaux en alcool (distillation, déshydratation).</p> <p>Il est commercialisé depuis 2007 et disponible dans plus de 100 stations-services en région HDF.</p>
Des kits existent pour les véhicules hybrides ou roulant au GPL, Pourquoi aidez-vous seulement les propriétaires de véhicule à essence ?	Les véhicules hybrides : essence/électricité sont éligibles.
Il n'y a pas beaucoup de station essence à l'éthanol. Pourrais-je quand même rouler à l'essence lorsque j'aurai fait installer le boîtier ?	<p>Sur Internet, on peut trouver la liste des stations sur le site Bioethanolcarburant.com ou sur le site Ethanol-E85.fr. Sur Smartphone, la plus couramment utilisée est Mes stations E85, participative et disponible gratuitement sur Android et IOS.</p> <p>Il est possible de rouler à l'essence même si mon véhicule est équipé du boîtier.</p>
Et si je ne trouve pas d'Ethanol ?	Le réservoir peut recevoir le Superéthanol-E85 et n'importe quelle essence (SP95, SP98 ou SP95-E10), dans n'importe quelle proportion (de 0 à 100% de biocarburant).
Une association est-elle éligible ?	Seuls les particuliers propriétaires de leur véhicule essence sont éligibles.

Quid de la garantie constructeur ?	La conversion au bioéthanol annule la garantie du constructeur du véhicule mais la loi fait obligation au fabricant du boîtier E85 de prendre le relais : sont couverts tous les éléments en contact avec l'alcool carburant (circuit d'alimentation, moteur, échappement). En cas de panne, un expert indépendant sera mandaté pour déterminer si elle a été causée par le boîtier E85 ou bien si elle relève d'un défaut touchant un autre organe mécanique ou électronique.
Pourquoi ne prenez-vous en compte que les véhicules âgés de plus de deux ans ?	Au-delà des voitures, depuis le 25 mai 1999, avec la directive 1999/44/ce du Parlement Européen et du Conseil, tous les biens manufacturés vendus neufs dans l'Union Européenne (UE) bénéficient d'une garantie de conformité de deux ans à compter de la date d'achat du bien.
Dois-je faire modifier ma carte grise ?	Oui, c'est une obligation car la rubrique "Type de carburant" du certificat d'immatriculation doit être modifiée, Mais ce n'est pas une modification exigée par la Région (l'ancienne carte grise nous est suffisante pour vérifier le type de véhicule, son âge, le propriétaire, la puissance fiscale du véhicule)
Doit-on faire reprogrammer la gestion moteur du véhicule ? Si oui, qui le prend en charge ?	Non car la reprogrammation de la gestion moteur d'un véhicule est une transformation notable. Dès lors, le propriétaire d'un véhicule immatriculé et circulant sur route ouverte ayant reprogrammé devra obligatoirement demander une réception à titre isolée (RTI) via la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de la région dans laquelle il réside.
Qu'est-ce-que la DREAL ?	Il s'agit de la Direction Régionale Environnement, Aménagement, Logement (service déconcentré de l'Etat) qui intervient notamment pour la l'homologation de véhicules modifiés.
Combien de fabricants sont homologués en France ?	Trois le sont mais deux sont représentés en Hauts-de-France : - Biomotors - Flex Fuel
Quelles informations le garagiste doit-il être en mesure de me donner ?	Il doit être en mesure de restituer les informations que le fabricant doit lui avoir fournies sur un support durable : 1- La raison sociale ou la marque du fabricant 2 - La marque et le numéro d'identification des composants, tels que définis dans le dossier de demande d'agrément de prototype 3 - Le numéro de réception d'agrément de prototype délivré, conformément au 3 de l'article 5 de l'arrêté du 30 novembre 2017 4 - La famille de véhicules (liste des véhicules et des moteurs) sur lequel le dispositif peut être installé à destination de l'installateur 5 - Les instructions de montage 6 - L'attestation de conformité de montage à remplir par l'installateur après montage du dispositif sur le véhicule de l'acheteur 7 - Les instructions concernant les conditions et conseils d'utilisation et de maintenance du dispositif, également à destination de l'acheteur 8 - Les informations relatives aux modalités de garantie du fabricant, également à destination de l'acheteur
Quel est le temps moyen de pose du kit ?	La pose en elle-même dure 1/2 heure.
Qu'est-ce-que l'UTAC ?	L'UTAC (l'Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle) qui est en charge d'effectuer en France la réalisation des tests de compatibilité électromagnétique, ainsi que le passage au cycle NEDC (New European Driving Cycle) des véhicules de test munis du système de conversion, pour approuver les rejets en respect avec les Normes Euro.
Quelles économies vais-je réaliser ?	Il est possible de faire une simulation sur des économies réalisables https://www.bioethanolcarburant.com/le-bioethanol-et-vous/mes-economies-au-e85/ Prix à la pompe de 0,6 €/l au lieu de 1,4 €/l